

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 27 mai 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/05/27-4/07

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement
Rapporteur : BONTOUX Jean-Pierre

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : EUDE Gérard

OBJET : Subvention au titre de l'insertion par le logement à l'association "Développement de l'Est seine-et-marnais" (D.E.S.M.).

Le Département soutient depuis de nombreuses années les structures locales qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion sociale et de l'insertion par le logement. L'association "Développement de l'Est seine et marnais" (D.E.S.M.) dispose de logements en bail glissant et en bail intermédiaire sur le territoire de Provins qu'elle sous-loue à des ménages en difficultés. Ces ménages bénéficient lors de leur entrée dans le logement d'un accompagnement social de douze mois réalisé par la Conseillère en économie sociale et familiale de l'association. D.E.S.M. représente l'un des principaux partenaires sur le territoire de Provins et travaille en lien étroit avec la Maison départementale des solidarités. Une convention d'objectifs d'une durée de 3 ans a été signée avec l'association en 2008. Il est proposé de continuer à la soutenir en adoptant une nouvelle convention d'objectifs pour une durée de 3 ans à compter de 2011.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/01 en date du 31 janvier 2011, relative au budget du Département pour l'année 2011,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

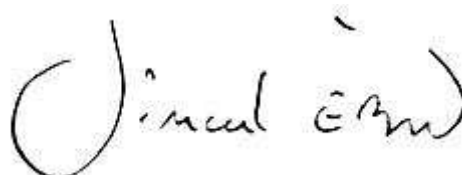
DECIDE

Article 1 : d'attribuer à l'association "Développement de l'Est seine-et-marnais (D.E.S.M.) pour son travail d'accompagnement social auprès de ses locataires, et pour une durée d'un an, une subvention d'un montant de **75 000 €** au titre de l'année 2011, qui sera prélevée sur l'opération "actions d'insertion par le logement" de l'action intitulée "actions d'insertion par le logement" du budget départemental 2011.

Article 2 : d'approuver la convention d'objectifs 2011-2013 relative à la mission d'accompagnement social exercée par l'association D.E.S.M. auprès de ses locataires, telle que jointe en annexe de la présente délibération, et d'autoriser le Président du Conseil général à la signer au nom du Département.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ